



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Création d'un pôle d'échange multimodal Boulevard Pompidou à Caen - Parc de stationnement de 357 places

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Communauté Urbaine Caen la Mer

Raison sociale

N° SIRET

2 0 0 0 6 5 5 9 7 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Etablissement public - communauté urbaine

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BRUNEAU

Prénom(s)

JOEL

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41.	Création d'un parc de stationnement donnant lieu au dépôt d'un permis d'aménager : aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.  Projet soumis à un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un pôle d'échange multimodal = parc de stationnement.

Emprise totale d'environ 1.3 ha destiné à la création de 357 places de stationnement :

- un parc de stationnement en accès libre de 64 places accessibles du Boulevard Pompidou
- un parc de stationnement payant de 262 places accessibles du Boulevard Pompidou
- un parc de stationnement en accès libre de 31 places accessibles directement de la rue Robert Kaskoreff
- une aire piétonne accueillant un abri cycle de 20 places, équipé de point de recharge pour vélos électriques
- des liaisons piétonnes pour chaque parc de stationnement avec le boulevard Pompidou et la coulée verte située en périphérie Est de l'opération.

Le projet est situé dans l'emprise de la ZAC Beaulieu. Le parc de stationnement est un équipement connexe, qui sera supprimé dans le cadre de l'aménagement de la partie Ouest de la ZAC Beaulieu.

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'intègre dans la philosophie du concept multimodal prévu dans le Plan de Déplacements Urbains. Ce document prévoit, en effet, d'offrir des solutions de mobilité permettant de réduire l'usage de la voiture individuelle au profit de modes de déplacements plus durables.

Ce pôle d'échange multimodal permettra de proposer une solution de mobilité alternative à la voiture individuelle pour rejoindre le cœur de l'agglomération dès 2024 ainsi que lors de la mise en place de la future Zone à Faibles Emissions Mobilité (ZFE-m). En effet, le 1er janvier 2025, la Ville de Caen sera concernée par la mise en place d'une ZFE-m en application de la loi « climat et résilience ».

L'objectif de la création de ce pôle d'échanges est de faciliter les déplacements intermodaux entre la voiture et le réseau de bus Twisto en particulier la ligne 2 qui circule toutes les 10 minutes.

L'accès à ce pôle depuis le boulevard périphérique sera rendu plus facile par la réalisation du boulevard des pépinières dont l'ouverture est prévue pour juin 2025. Ce pôle servira dans le cadre de la mise en place de la ZFE-m mais également durant la période des travaux du tramway 2028 qui rendront plus complexe l'accès en automobile au centre-ville de Caen.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront selon les phases suivantes :

- 1/ Préparation de chantier
- 2/ Terrassement
- 3/ Mise en place des réseaux (desserte en électricité, éclairage public, ...), ouvrages de gestion des eaux pluviales
- 4/ Traitement des surfaces
- 5/ Pose des candélabres
- 6/ Aménagement des espaces verts
- 7/ Réalisation des plantations

Revêtements =

- Voirie = béton bitumineux
- Zones de stationnements = revêtement drainant afin de limiter le volume ruisselé. Une partie des structures des stationnements de type voirie réservoir. Dalles PHED engazonnées avec bandes pavées pour les délimitations de places ou pavage béton à joints enherbés. Sur les places PMR, les dalles seront entièrement pavées.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet comprend la création d'un parking de 357 places dont 95 en accès libre (du fait de la suppression de stationnement gratuit dans le cadre de la mise en œuvre du TRAMWAY).

Les voiries seront en enrobés. L'intégralité des eaux pluviales sera infiltrée sur site et les espaces libres seront paysagés afin d'intégrer l'équipement dans son environnement. Un éclairage par candélabres de type LED sera mis en place. Une attention particulière sera prise pour que l'éclairage soit ciblé sur les zones d'usage.

L'offre de service de ce pôle multimodal sera identique aux parkings relais (P+R) existants actuellement sur les lignes T1 et T2, à savoir : barrières d'accès, comptage à la place et l'affichage en entrée de P+R, les bornes de sortie et de validation, la signalétique d'utilisation du site, la couverture vidéo (surveillance), l'interphonie aux bornes de sortie (usagers / PCC).

Il est à noter que du fait de sa localisation, cet équipement servira également lors de manifestations et événements organisés au stade d'Ornano. Cela permettra de mutualiser le fonctionnement des équipements.

Le parking voiture sera ouvert au public tout au long de l'année pour les usagers des transports en commun.

Son accès se fera depuis le giratoire existant. Un système de contrôle d'accès avec barrières sera mis en place pour 262 places, les 95 autres étant d'accès libre.

Un abri cycle de 20 places équipé de point de recharge pour vélos électriques sera réalisé (le parking vélos/trottinettes sera réalisé dans le cadre de la Délégation de Service Public du réseau Twisto comme pour les 5 autres véloparks présents sur le territoire depuis 2018 ; il sera donc accessible avec la carte Atoumod).

Par mesure économique (parking provisoire) et en raison de la plantation d'arbres (sur au moins la moitié de la superficie du parking), le projet ne prévoit pas la mise en œuvre d'ombrières photovoltaïques.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager

Dossier d'incidences au titre de la loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0.)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du projet / Nombre de places de stationnement	1.3 ha / 357 places
Surface pour la circulation des véhicules	4028 m <sup>2</sup>
Surface pour la circulation des piétons	614 m <sup>2</sup>
Surface pour le stationnement en revêtement perméable	4375 m <sup>2</sup>
Surface espaces verts	3526 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Caen (approuvé en 2013 - dernière modification approuvée en 2023)  
Projet situé en zone UPw

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

**i** Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans le périmètre d'une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche est située à 500 m du projet : ZNIEFF de type 1 « Talus calcaires du Bas de Venoix » (cf. annexe 8.2.1).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Caen concernée par le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et par les zones de bruits 4ème échéance. PPBE initial adopté en décembre 2016. Terrain non situé dans une zone de bruit (cf. annexe 8.2.1)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection d'un Monument Historique : la Prison de Beaulieu (cf. annexe n°8.2.1).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain n'est pas classé en zone humide, ni en zone de forte ou faible prédisposition à la présence de zone humide (cf. annexe n° 8.2.1)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention Multi-Risques de la Basse Vallée de l'Orne, approuvé par arrêté préfectoral du 10 août 2021. Le site n'est pas concerné par le plan de zonage réglementaire.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site pollué n'est recensé sur l'emprise du projet ou à proximité (source : Géorisques).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux des nappes et bassins du Bajo-Bathonien Arrêté inter-préfectoral Orne-Calvados signé respectivement les 17/02 et 08/03/2017
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection éloigné d'un captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 10 km du site « Anciennes carrières de la Vallée de la Mue » et 13 km du site « Estuaire de l'Orne » (cf. annexe n°8.1.6)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendre une modification de la nature du sol. Le projet accueillera des véhicules stationnés temporairement. Les eaux pluviales seront infiltrées sur place. Respect des prescriptions de la Direction du Cycle de l'Eau : infiltration sans rejet au réseau pluvial, dimensionnement pour une pluie de période de retour centennale + respect des contraintes liées aux carrières. Infiltration limitée des eaux pluviales n'engendrera pas de modification significative dans le fonctionnement des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des excédents ou déficits particuliers et notables en matériaux. Réutilisation sur site au maximum des matériaux afin de réduire la circulation de poids lourds pour l'évacuation et afin d'atténuer les impacts du projet sur le changement climatique. Suppression du talus central existant. Création d'un merlon de faible hauteur en limite avec le boulevard Pampidou (pour contenir une pluie centennale).
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Partie Sud = utilisée en tant que parking temporaire. Partie Nord = espace vert. Le terrain d'assiette du projet ne présente pas de végétation autre que de l'engazonnement. Fossé à l'Ouest conservé. Les plantations prévues dans le projet permettront d'améliorer la biodiversité du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Occupation actuelle : parking en graviers + espace vert urbain
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrain concerné en partie par les carrières souterraines (cf. annexe n°8.2.3). Le projet n'est pas situé en zone inondable (cf. annexe n°8.2.1).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic d'engins lié au chantier. Mesures prévues pour réduire les impacts du chantier. Déplacements liés à la circulation des futurs usagers des parkings. Le projet prend place sur un terrain servant de zone de stationnement temporaire. Le projet permettra d'organiser le stationnement et participera à améliorer les conditions globales de trafic par son usage de parking relais (P+R) en lien avec le réseau de bus Twisto. Ce pôle multimodal facilitera donc les déplacements entre les différents modes de transports.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des nuisances sonores significatives en dehors des périodes de chantier (impact temporaire).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet pas ou peu générateur de nuisances sonores en lui-même mais induit du bruit par les déplacements liés à la circulation des futurs usagers des parkings.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des vibrations en dehors des périodes de chantier (circulation et mouvement des véhicules de chantier : impact temporaire).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage minimum. Un éclairage par candélabres de type LED sera mis en place. Une attention particulière sera prise pour que l'éclairage soit ciblé sur les zones d'usage.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Respect des prescriptions de la Direction du Cycle de l'Eau : infiltration sans rejet au réseau pluvial. Un dossier d'incidences au titre de la Loi sur l'Eau sera réalisé.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infiltration dans le sol rejoignant la nappe

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant situé en continuité des aménagements existants, celui-ci portera une atteinte très limitée au patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Partie Sud = utilisée en tant que parking temporaire. Partie Nord = espace vert. Il n'y a donc pas de modification profonde de l'usage du terrain.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Étude géotechnique réalisée  
Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau en cours

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le pôle d'échange multimodal permettra de proposer une solution de mobilité alternative à la voiture individuelle pour rejoindre le cœur de l'agglomération. L'objectif est de faciliter les déplacements intermodaux entre la voiture et le réseau de bus Twisto.

Les mesures pour éviter et réduire les effets du projet sont les suivantes (et présentées en annexe 8.2.4) :

- Gain en biodiversité par la création d'espaces verts et de plantations d'arbres (essences locales, non nuisibles, non envahissantes, non allergisantes et adaptées au changement climatique) et réduction des îlots de chaleur,
- Réduction des surfaces imperméabilisées : largeur voirie limitée + traitement des places de stationnements en revêtements perméables,
- Réalisation d'ouvrages de gestion des eaux pluviales dimensionnés pour une pluie de période de retour centennale afin d'éviter tout débordement et tout rejet dans le réseau pluvial public - Conception d'une partie des structures des stationnements de type voirie réservoir (matériau drainant) permettant un stockage des eaux de ruissellement,
- Ralentissement de l'eau dans le sol : transfert lent et donc filtration dans le sol avant d'atteindre la nappe : conception qui permet d'éviter toute pollution dans la nappe ; respect des prescriptions du service « cavités »,
- Aménagements favorables aux mobilités alternatives – Contribution à l'atténuation du changement climatique – Réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- Respect des normes en vigueur pour l'éclairage du site (minimiser son impact sur la biodiversité et permettre des économies d'énergie),
- Stratégie d'optimisation des déblais/remblais.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse des incidences du projet, de la prise en compte des enjeux du site et des mesures d'évitement et de réduction définies, le maître d'ouvrage estime que le projet de création d'un pôle d'échange multimodal Boulevard Pompidou à Caen (projet connexe à la ZAC Beaulieu - parc de stationnement provisoire) peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Localisation du projet par rapport aux ZNIEFF, zones humides, au risque de remontée de nappe, aux zones inondables - Classement sonore - Monuments historiques	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Note de dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Localisation des cavités souterraines	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Présentation des mesures d'évitement et de réduction des incidences du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Étude géotechnique réalisée par Hydrogéotechnique	<input checked="" type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom JOYAU

Prénom Nicolas

Qualité du signataire Vice-président aux mobilités à Caen la mer

À CAEN

Fait le 26/06/2024

  
**Caen la mer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE

  
Signature du (des) demandeur(s)